



## Portée symbolique de la participation des Patrouilleurs à la réinhumation du 1er juillet 2018



© Patrick Brion

La participation d'un groupe d'histoire vivante ne nuit-elle pas à la sérénité d'un enterrement habituellement attendu ? La présence des Patrouilleurs est-elle légitime ?  
La réponse est sans équivoque : OUI.

La dimension « histoire vivante » est soigneusement pensée et la participation des Patrouilleurs a une haute valeur symbolique !

Lorsque les soldats Pintens, Jacquet et Dethier sont morts pendant la bataille de Dixmude le 24 octobre 1914, comme c'était souvent le cas vu les conditions difficiles, ils furent rapidement enterrés sur place ou dans une tranchée. Après la chute de Dixmude le 10 novembre 1914, les troupes belges se retranchèrent sur la rive gauche de l'Yser. Il n'était donc plus question dans les quatre années qui ont suivi de les enterrer ou de les réinhumer de manière plus permanente.

Lorsque la Première Guerre mondiale a pris fin en 1918, Dixmude a été complètement détruite après quatre ans de bombardements et de violences. L'endroit où nos soldats ont été enterrés en 1914 a été irrémédiablement modifié et a « disparu ». Les malheureux soldats n'ont pas eu droit à un déterrement ni à un déplacement vers un cimetière militaire belge. Et un siècle a passé ...

Maintenant, 100 ans plus tard, les soldats seront finalement déplacés de Dixmude, où ils ont donné leur vie, vers un cimetière militaire belge à La Panne. Et cela se passera dans une ambulance Ford T escortés par des hommes en uniforme de 1918, comme si on était au siècle passé.

Ils seront transportés au cimetière de La Panne par « leurs collègues d'autrefois » qui les remettront aux soldats de 12-13Li, le bataillon de Spa, qui poursuit les traditions du 12e de Ligne auxquels Pintens, Jacquet et Dethier appartenaient. Ils seront ainsi transportés par leurs « collègues actuels » jusqu'à leur dernière demeure ... comme cela aurait dû être fait il y a 100 ans ... et la boucle est bouclée...